

Source : Micheline Baril, L'envers du crime. Éditions L'Harmattan, Sciences criminelles (2002).

Avant-propos

par Robert Cario, Arlène Gaudreault et Gérard Lopez

Micheline BARIL a profondément marqué la victimologie contemporaine, celle « de l'action » pour le moins. Elle a consacré une grande partie de sa vie à une tâche immense : donner une voix aux victimes d'actes criminels. Elle y a mis tout son temps et toute son âme. Patiemment et avec dévouement, elle a accueilli les victimes qui, abandonnées à leur sort, se tournaient vers elle. Toute son œuvre en tant que professeur, chercheur et militante traduit cette générosité, cette capacité d'aller vers l'autre et de l'entendre. Touchée par la détresse et l'impuissance des victimes, sensible à l'indifférence auxquelles elles se butaient, elle voulait faire changer les choses. Pendant plus d'une décennie, la reconnaissance des droits des victimes est au cœur de ce combat qu'elle va mener sur tous les fronts.

Au début des années 1980, l'aide aux victimes d'actes criminels en est à ses premiers balbutiements au Canada et au Québec. Les femmes et les enfants sont les principales catégories de personnes visées par des services et ces derniers se situent plus souvent dans une perspective de bien-être social que de justice

(I. WALLER, Les victimes d'actes criminels : besoins et services. Canada/États-Unis, *Déviante et Société*, vol. 3, 1981). Les ressources pour les femmes violentées ou les victimes d'agression sexuelle se comptent sur les doigts de la main. Elles survivent principalement grâce au bénévolat et à des dons de la communauté. Le réseau de services pour la protection des enfants victimes d'abus et de négligence commence à peine à se structurer.

Femme d'action, elle s'implique alors dans le développement des premiers centres d'aide aux victimes d'actes criminels au Québec et dans de nombreuses initiatives visant à humaniser le sort qu'on leur réserve devant les tribunaux ou d'autres instances. Misant sur la concertation, elle s'allie de nombreux partenaires qui partagent sa quête d'une justice plus équitable et fonde l'Association québécoise Plaidoyer-Victimes. Porte-parole infatigable, elle représente les intérêts des victimes au sein de comités d'études, devant les commissions parlementaires, dans les médias. Elle se sert de toutes les tribunes pour revendiquer leurs droits.

Jeune professeure à l'École de criminologie de l'Université de Montréal, elle introduit la victimologie comme champ d'étude et de pratique. Sensibiliser ses étudiants à l'impact du crime et aux besoins des victimes, les amener à mieux assumer leurs obligations et leurs responsabilités : elle voulait à la fois les convaincre et les rallier à sa cause. Fine pédagogue, elle a contribué à redéfinir le rôle des criminologues, reconfiguré leurs pratiques. Elle allait jouer au cours des dix années suivantes un rôle déterminant et s'imposer comme chef de file auprès de nombreux étudiants, de jeunes chercheurs et des praticiens. Elle a eu une influence marquante et plusieurs d'entre eux poursuivront son œuvre à l'École de criminologie ou à l'Association québécoise Plaidoyer-Victimes qui reste, sans nul doute, le meilleur témoignage de son engagement, de ses capacités de ralliement, de son esprit visionnaire. Ceux et celles qui ont eu la chance de la côtoyer et de travailler avec elle, garderont l'image d'une femme profondément engagée, généreuse de son temps, de ses conseils, de ses connaissances.

Il est curieux que ses très nombreux travaux (attestés par la bibliographie jointe à cet avant-propos) ne jouissent pas de la diffusion qu'ils méritent pourtant, à cause sans aucun doute de sa disparition prématurée en 1993. Son œuvre – pionnière à bien des égards – a favorisé l'émergence de nombreux changements au plan des politiques, des législations et des pratiques orientées vers le mieux-être des victimes, tant au Québec qu'au Canada. « Mieux que quiconque », Micheline BARIL a su « marier la recherche empirique et la réflexion théorique. Sa pensée était efficace. A ce titre, elle représente un idéal pour les criminologues ». C'est elle qui leur a ouvert les yeux. Depuis lors, nous avons pris nettement conscience de l'existence de « l'envers du crime », de la victime et de son entourage : « La vérité du crime, ce n'est pas uniquement la victime, mais c'est aussi la victime » (M. CUSSON, *In Criminologie*, 1993-XXVI-2, pp. 3-5).

C'est dans une telle perspective que ses recherches victimologiques s'intéressent plus spécialement à l'expérience des victimes. Pour la première fois, Micheline BARIL a abandonné la méthode des enquêtes statistiques, reposant sur des questionnaires fermés pour procéder à des entretiens libres. L'objectif de son étude était de jeter un nouvel éclairage sur le crime et la réaction sociale au crime en examinant son « envers ».

En ce sens et en premier lieu, au contraire des modèles précédents qui ignorent le point de vue des victimes, Micheline BARIL interroge le ressenti et les réactions des victimes elles-mêmes. Elle leur donne la parole, – jusqu'alors abusivement confisquée au bénéfice des infracteurs – et place leur expérience au cœur de sa démarche. Sa recherche doctorale traduit une vision profondément humaniste où, pour mieux comprendre, il faut se mettre à l'écoute de l'autre. Elle rend ainsi compte des effets concrets des actes de violence sur leurs victimes et leurs proches, en soulignant que les « traumatismes de la victimisation sont contagieux et [que] les victimes secondaires sont aussi affectées que les victimes primaires ». Avec beaucoup d'à propos, elle démontre que la victimisation coûte beaucoup plus à la victime et à ses proches qu'elle ne « rapporte » à l'agresseur. Il suffit de songer – au-delà des souffrances et pertes directes –,

aux séquelles physiques des agressions, à la vulnérabilité physiologique subséquente, aux traumatismes psychiques facteurs de peurs et d'angoisses diverses, aux réaménagements de la vie sociale corrélative, voire même à la désintégration du contexte familial.

Les travaux de Micheline BARIL ont, en second lieu, permis de mettre en évidence diverses formes de victimisations, oubliées sinon banalisées. C'est de « monsieur et de madame-tout-le-monde » dont il est question, de l'homme de la rue, du voisin, d'un collègue de travail, d'un membre de la famille. Bref, de tous ceux et celles qu'un mauvais coup du sort peut frapper sans avertir. En d'autres termes, il s'agit des proches des victimes d'homicides, des victimes de crimes contre les biens, des personnes âgées, des enfants victimes d'abus sexuel extra-familial. Commentant cette époque, une décennie plus tard, Micheline Baril dira que, quand elle évoquait le mot victime, on croyait qu'elle parlait seulement des femmes battues. Etre victime d'un acte criminel, pour bon nombre de personnes, c'est une réalité vide de sens. Un acte du destin. Une fatalité comme les accidents de la route, les catastrophes naturelles. Quelque chose qui n'arrive qu'aux autres.

Dans un remarquable souci de synthèse, elle distingue alors deux principales formes de victimisation. La « victimisation chronique » comprend essentiellement des violences infligées par des personnes en relations suivies avec la victime. Les rôles d'agresseur et de victime y sont fixes. La violence est dominante et dirigée vers les plus faibles. Ainsi, le nombre des violences à l'intérieur des familles apparaît considérable, notamment en matière de violences faites aux femmes ou de violences aux enfants. La « victimisation aiguë » fait plutôt référence à des agressions et à des crimes de déprédation entre personnes qui ne se connaissent pas ou peu. Rarement violente, elle est ponctuelle et momentanée, largement imprévisible dans la plupart des cas.

La réaction sociale au crime, en général, indique, en dernier lieu et pour l'essentiel, que les victimes, autant par leur entourage que par les services judiciaires, sociaux et sanitaires, sont

trop souvent négligées et blâmées. Les frustrations des victimes évoluent ainsi au fur et à mesure qu'elles avancent dans le processus pénal. Progressivement, elles perdent tout contrôle sur les événements et sont utilisées par une justice qui les accable d'obligations sans leur reconnaître de droits. Micheline BARIL souligne alors l'importance de l'accompagnement psychologique et social des intéressés au sein de services pluridisciplinaires d'aide aux victimes, afin de retrouver la liberté entravée par la peur, par la perte de l'estime de soi, par l'impuissance à éviter que cela ne recommence.

Avec justesse et sensibilité, Micheline BARIL sait refléter le discours des victimes mais elle s'en sert aussi comme un fer de lance pour remettre en cause et changer les façons d'agir. Elle est consciente que l'implantation de services dans la communauté ne saurait suffire pour améliorer le sort des victimes d'actes criminels. Il faut ébranler les croyances et les pratiques du système de justice et des agences sociales, remettre en question des attitudes qui sont devenues des automatismes et percer ce mur d'indifférence qui s'est insidieusement érigé autour d'elles. Elle sait surtout qu'elle ne peut y arriver seule. Elle doit convaincre d'autres partenaires de se joindre à elle, bâtir un réseau de solidarité qui épouse sa cause, celle des victimes. Plus globalement, les politiques sociales à mettre en place doivent dépasser « la crainte de remettre en cause les valeurs fondamentales de la famille, de l'autorité, des hiérarchies sexistes et politiques ».

La réédition de la thèse de doctorat de Micheline BARIL nous est apparue, de ces points de vue, particulièrement opportune. Elle a été rendue possible par les aimables autorisations qui nous ont été fournies par sa famille d'une part et par son premier éditeur le Centre International de Criminologie Comparée, de l'autre. Qu'ils en soient chaleureusement remerciés. C'est assez naturellement que nous nous sommes unis, avec l'aide précieuse des étudiants de l'actuelle promotion « Micheline Baril » du DESS « Droit des victimes » de l'Université de Pau. Un Colloque sur « L'aide aux victimes : 20 ans après », autour de son œuvre, clôturera cette année universitaire 2001-2002.

La voie tracée par Micheline Baril est riche et prometteuse. A défaut de la suivre, il est à craindre que l'hypothèse de travail qui a guidé son œuvre ne qualifie encore longtemps notre système de justice pénale : « Le système opère loin des citoyens, pour sa propre perpétuation, dans son intérêt et dans celui de ceux qui y œuvrent ». La lecture de « L'envers du crime », à laquelle nous vous invitons maintenant, ne manquera pas de nous (re)motiver pour bousculer une telle « fatalité », afin de promouvoir des politiques publiques d'aide aux victimes au « service de la vérité et de la justice », respectueuses des droits, d'égale dignité en tous points, à la resocialisation de l'infacteur et à la restauration de la victime comme de ses proches.

Bibliographie de Micheline Baril

Articles, Mémoires, Rapports de recherche ¹

1973

M. Baril, J. Brahant, J. Saint-Laurent, *Quelques caractéristiques des adolescents amenés à la Cour de Bien-Être Social de Montréal*, École de criminologie, Université de Montréal, 57 p.

1974

M. Baril, *La participation aux programmes d'éducation permanente*, Rapport de recherche, Montréal, Université de Montréal.

M. Baril, T. Limoges, *Les besoins, les attitudes et les motivations des policiers étudiants*, Rapport de recherche, Montréal, Université de Montréal.

1975

M. Baril, D. Laberge, *Analyse behavioriste et réaction sociale*, Rapport de recherche, Université de Montréal, pp. 184-304.

M. Baril, D. Laberge, *Les laissés pour compte*, Rapport d'une étude sur les cas marginaux, présenté au Comité d'étude sur la réadaptation des enfants et des adolescents placés en centre d'accueil, Montréal, Université de Montréal, 135 p.

M. Baril, S. Laflamme-Cusson, *La détention des mineurs*, Rapport de recherche, Université de Montréal, 886 p.

1976

M. Baril, *La détention des adolescents*, École de Criminologie, Université de Montréal, mémoire de maîtrise, 402 p.

M. Baril, *Le public et la police : revue de littérature*, Université de Montréal, pp. 94-187.

M. Baril et al., *Les attitudes du public canadien envers la politique criminelle*, Rapport 1, revue de littérature, Centre International de criminologie Comparée, Université de Montréal, 316 p.

M. Baril, C. De Troy, R. Estevao, *Le public et la politique criminelle*, Centre International de Criminologie Comparée, Université de Montréal, 316 p.

1. Bibliographie réalisée par Catherine Rossi, DESS « Droit des victimes, Pau et Ecole de Criminologie, Montréal.

1977

- M. Baril**, *L'image de la violence*, Rapport de recherche, Montréal, Université de Montréal, 260 p.
- M. Baril**, *La Criminalité et l'environnement urbain*, Centre International de Criminologie Comparée, Université de Montréal, 229 p.
- M. Baril**, *Recherche exploratoire qualitative, l'image de la violence au Québec*, Centre International de Criminologie Comparée, Université de Montréal, 260 p.
- M. Baril**, *Urbanisation et conduites violentes : criminalité et environnement*, In Comité d'études sur la violence, la criminalité et la délinquance : Réponses à la violence, Paris, Documentation française, pp. 7-213.
- M. Baril, J. Giroux, L. Huot**, *Le citoyen victime de vol qualifié : sa place dans le processus judiciaire*, Rapport, Centre International de Criminologie Comparée, 337 p.
- M. Baril, H. Grenier, H. Manseau**, *Les petits commerçants victimes de vol à main armée : En quête de justice*, Rapport, Centre International de Criminologie Comparée, Université de Montréal, 185 p.

1978

- M. Baril**, *New directions in victim research : Victims' perceptions of crime and the criminal justice system*, Thèse M. Phil., University of Cambridge, Cambridge, 108 p.

1979

- M. Baril**, *Violence et Répression : Mythe ou Réalité*, Revue de Criminologie « Justice et Public », Vol. XII-1, pp. 66-78.

1980

- M. Baril**, *Ils n'ont plus la liberté : réactions à la victimisation et ses conséquences*, In Revue de Criminologie « Regards sur la victime », Vol. XIII-1, pp. 95-103.
- M. Baril**, *Rape and other acts of violence : The victims' perspective*, présenté au 32ème congrès annuel de la Société Américaine de Criminologie à San Francisco, Centre International de criminologie Comparée, Université de Montréal, 11 p.

1981

- M. Baril**, *Assistance aux victimes et justice pénale*, In *Déviance et Société, Médecine et Hygiène*, Genève, 3, pp. 277-282.
- M. Baril**, *La criminologie et la justice pénale à l'heure de la victime*, In *Revue Internationale de Criminologie et de Police Technique*, Vol. XXXIV-4, pp. 353-366.
- M. Baril**, *La télévision et la violence ou : le crime paie*, In *Revue Internationale de Criminologie et de Police Technique*, pp.12-17.

- M. Baril**, *le vol à main armée au Québec*, In La Revue Canadienne de Criminologie, Vol. XXIII-2, pp. 225-229.
- M. Baril, S. Durand, C. Louis-Guérin, D. Valcourt**, *La prévention du crime par la gestion et l'aménagement du milieu*, Communauté Urbaine de Montréal, Montréal, 196 p.
- M. Baril, A. Normandeau, I. Waller**, *Débat : Les services privés et publics aux victimes*, In Déviance et Société, Médecine et hygiène, Genève, Vol. V-3, pp. 261-292.

1982

- M. Baril**, *L'assistance aux victimes d'actes criminels*, Rapport final réalisé dans le cadre d'emploi d'été des jeunes, PEEJ, 1982, École de Criminologie de Montréal.
- M. Baril**, *Les laissés pour compte*, In Revue de la Sûreté du Québec, XII-1, pp. 14-18.
- M. Baril**, *Les victimes d'actes criminels : droits et services*, Conseil Canadien de développement Social, Ottawa, 26 p.
- M. Baril, A. Précourt**, *Un centre d'aide aux victimes d'actes criminels*, In Service social dans le monde, Revue Internationale de Travail social, 41^{ème} année, pp. 3-10.

1983

- M. Baril**, *Devis de programme de recherche : la victimologie*, Centre International de Criminologie Comparée, Université de Montréal, présenté au Solliciteur Général du Canada, 12 p.
- M. Baril**, *L'envers du crime*, École de Criminologie, Université de Montréal, Thèse de doctorat Ph. D., 415 p.
- M. Baril**, *La victime et les politiques criminelles*, Rapport d'étape (1982-1983) et prospectives (1983-1984), Centre International de Criminologie Comparée, Université de Montréal.
- M. Baril**, *Une illustration de la peur concrète : le cas des victimes*, In Criminologie, Université de Montréal, Vol. XVI-1, pp. 31-49.
- M. Baril, M.M. Cousineau, S. Gravel**, *Les femmes battues et la justice : intervention policière*, In Les Cahiers de l'École de Criminologie, Vol. XIII, Université de Montréal, 135 p.
- M. Baril, M.M. Cousineau, S. Gravel**, *Quand les femmes sont victimes... quand les hommes appliquent la loi*, In Criminologie, Université de Montréal, Vol. XVI-2, pp. 87-100.
- M. Baril, S. Laflamme-Cusson**, *L'indemnisation des victimes d'actes criminels : une évaluation de l'IVAC*, Collection Victimes d'actes criminels, Section de la recherche et de la statistique, Direction de la planification et de l'élaboration de la politique, Document de travail n° 3, Ottawa, Ministère de la justice, 234 p.

-
- M. Baril**, *L'envers du crime*, Les Cahiers de recherches criminologiques, 2, Centre International de Criminologie de Montréal, Université de Montréal, 413 p.
- M. Baril, M.M. Cousineau, S. Durand, S. Gravel**, *Mais nous, les témoins... Une étude exploratoire des besoins des témoins au Palais de justice de Montréal*, Collection Victimes d'actes criminels, Document de travail n° 10, 1984, Ottawa, Ministère de la justice, 227 p.
- M. Baril, S. Durand**, *Commentaires au rapport fédéral-provincial sur la Justice pour les victimes d'actes criminels*, Centre International de Criminologie Comparée, Université de Montréal, 27 p.
- M. Baril, S. Laflamme-Cusson, G. Lortie**, *Mémoire de l'Association Québécoise Plaidoyer-Victimes présenté au Comité de la santé mentale du Québec sur la question des ressources alternatives en santé mentale*, Association Québécoise Plaidoyer-Victimes, 31 p.
- M. Baril, S. Rizkalla et al.**, *Mémoire de la Société de Criminologie du Québec présenté à la Commission Parlementaire relatif aux amendements proposés à la loi sur l'indemnisation des victimes d'actes criminels*, Montréal, Société de criminologie du Québec, 20 p.

-
- M. Baril**, *Mémoire de l'Association Québécoise Plaidoyer-Victimes, présenté à la Commission canadienne sur la détermination de la peine*, Association Québécoise Plaidoyer-Victimes, 20 p.
- M. Baril**, *Une nouvelle perspective : la victimologie*, In D. Szabo et Marc Le Blanc (Dir.), *Traité de criminologie empirique. Le phénomène criminel et la justice pénale au Québec*, Presses Universitaires de Montréal, pp. 161-184.
- M. Baril**, *Vers une distribution équitable des droits et des libertés : le cas des criminels et de leurs victimes*, Mémoires de la Société Royale du Canada, Quatrième Série, 1985-XXIII-1, pp. 105-113.
- M. Baril et al.**, *Mémoire de l'Association Québécoise Plaidoyer-Victimes présenté au ministère de la Justice concernant la politique d'intervention en matière de violence conjugale*, Association Québécoise Plaidoyer-Victimes, pp. 3-16.
- M. Baril, M. D'Eer, R. Hasting**, *La place de la victime dans le système de justice pénale*, In *Le système de justice pénale : sa raison d'être et son devoir*, 22^{ème} Congrès, Laval, Québec, octobre 1984, Vol. 15, pp. 3-15.
- M. Baril, A. Morissette**, *Les réactions et les conséquences chez la victime d'un vol à main armée*, Centre International de Criminologie Comparée, Université de Montréal, 270 p.
- M. Baril, A. Morissette**, *Du côté des victimes, une autre perspective sur le vol à main armée*, In *Criminologie*, XVIII, 2, pp.117-133.

M. Baril, A. Morissette, *Rapport de recherche et d'activités du Centre d'Aide aux Victimes d'Actes Criminels (AVI)*, Société de criminologie du Québec, Université de Montréal.

M. Baril, M. d'Eer, J. Lessard, C. Toutant, M. Tremblay, *Réactions de la S. C. Q. au rapport La justice pour les victimes d'actes criminels du groupe fédéral-provincial canadien*, Société de Criminologie du Québec, 17 p.

1986

M. Baril, *Des structures sociales et de la violence faite aux femmes*, In Les Cahiers de l'ACFAS, 44, pp. 229-239.

M. Baril, *Les victimes d'actes criminels au Québec*, Document de réflexion présenté au Ministère de la Justice du Québec, pp. 2-20, In J. Coiteux, P. Campeau, M. Clarkson, M.M. Cousineau, *Question d'équité. L'aide aux victimes d'actes criminels*, Association Québécoise Plaidoyer-Victimes, Montréal, 1996, pp. 17-31.

M. Baril, *Victimes à deux reprises. Les femmes victimes de violence face à la loi et aux institutions judiciaires*, In Rassegna di Criminologia, XVII-2, pp. 487-494.

M. Baril, A. Morissette, *Du côté des victimes, une autre perspective sur le vol à main armée*, Rapport d'activités et de recherche 1984, Rapport pour spécialistes, 48, Ottawa, Solliciteur Général, 157 p.

M. Baril, A. Morissette, *Centre d'aide aux victimes d'actes criminels*, Rapport d'activités et de recherche 1984, Rapport pour spécialistes, 48, Ottawa, Solliciteur Général.

1987

M. Baril, *Document soumis au ministère de la Justice du Québec dans le cadre de la consultation du ministre concernant les victimes d'actes criminels*, Centre International de Criminologie Comparée, Université de Montréal, 36 p.

M. Baril, *La déclaration de la victime au Tribunal*, In Sûreté, 17-5, pp. 11-12.

M. Baril and al., *The victim's perspective*, In Gabor and al., *Armed robbery. Cops, robbers and victims*, Springfield, C. Thomas Publish., pp. 86-121.

M. Baril, M. Cusson, D. Elie, T. Gabor, M. Leblanc, A. Normandeau, *Armed robbery. Cops, robbers and victims*, Charles C. Thomas, Springfield, Illinois, 227 p.

M. Baril, A. Landreville, A. Normandeau, *Mémoire soumis au Comité Législatif sur le projet de loi C-89 modifiant le code criminel (Victimes d'actes criminels)*, Montréal, École de Criminologie, Centre International de Criminologie Comparée, 9 p.

1988

M. Baril, *Les projets de lois et de politiques en matière de victimes d'actes criminels*, In Criminologie, XXI-2, pp. 103-111.

M. Baril, M.-J. Bettez, L. Viau, *Les agressions sexuelles avant et après la réforme de 1983. Une évaluation des pratiques dans le district judiciaire de Montréal*, Ministère de la Justice, Ottawa, document de travail, 347 p.

M. Baril, J. Coiteux, A. Normandeau, *Les suicides dans les cellules de police*, Centre International de criminologie Comparée, Université de Montréal, (annexe).

1989

M. Baril, M. Beaulieu, *Vivre en résidence. Les témoignages des personnes âgées*, Centre International de Criminologie Comparée, Université de Montréal, 209 p.

M. Baril, M. Beaulieu, S. Laflamme-Cusson *Le vieillissement et l'appréhension du phénomène criminel*, Université de Montréal, Centre International de Criminologie, 218 p.

M. Baril, M.-J. Bettez, L. Viau, *Les agressions sexuelles avant et après la réforme de 1983. Une évaluation des pratiques dans le district judiciaire de Montréal*, Université de Montréal, Centre International de Criminologie Comparée, 423 p.

1990

M. Baril, *Victimologie. Bibliographie*, École de Criminologie, Université de Montréal, 24 p.

M. Baril, S. Gravel, *La pratique de négociation de plaidoyer au Palais de Justice de Montréal*, Centre International de Criminologie Comparée, Université de Montréal, 214 p.

M. Baril, S. Laflamme-Cusson, *La déclaration de la victime au Palais de justice de Montréal*, Rapport final, Association Québécoise Plaidoyer-Victime, Montréal, 154 p.

1992

M. Baril, S. Campeau, S. Rizkalla, *L'intervention en matière de violences conjugales : les policiers de la SPCUM s'expriment*, Société de Criminologie du Québec, Montréal, 131 p.